

BUREAU EXÉCUTIF TÉLÉPHONE

VENDREDI 13 MARS 2020

18h30 - 19h35

Présent(s)	BAUDRAND Jacky, BIGOT Pierre, CHABANNES Emmanuel, DUPONT Anne Charlotte, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LESCURE Philippe, PY Alexandre, SOIN Patrick, VIDIL Andrée.
Invité(s) à titre consultatif	FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, SAINT-JEAN Bernard
Absent(s) excusé(s)	

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général, le Président Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participant.e.s et ouvre la séance.

1	Décisions	1
1.1	Point de situation sur la crise du Coronavirus	1
1.2	Organisation du CA du 21 mars dématérialisé	2
1.3	Report de la date de l'AG fédérale	2

1 Décisions

1.1 Point de situation sur la crise du Coronavirus

La Fédération Française de Triathlon s'engage aux côtés des pouvoirs publics, afin de lutter efficacement contre la propagation du COVID-19 dans un esprit de responsabilité et de solidarité nationale et prend les mesures suivantes :

- **mise en place d'une cellule de veille** composée de :
 - Philippe LESCURE, Président
 - Dr Anne-Charlotte DUPONT, Vice Présidente en charge du médical.
 - Pierre BIGOT, Secrétaire Général.
 - Benjamin MAZE, Directeur Technique National.
 - Chefs de services, Siège Fédéral.

La cellule de veille se réunira quotidiennement.

Cette équipe est en charge d'assurer la relation avec le ministère des sports ainsi que la cohérence des actions dans chaque organe fédéral et de répondre à toutes sollicitations.

Pour toute question, un mail peut être envoyée à l'adresse dédiée : coronavirus@fftri.com

- **mesure concernant l'ensemble des compétitions sportives**

Il est demandé aux organisateurs de reporter ou d'annuler toutes les épreuves sportives jusqu'à nouvel ordre. La F.F.TRI. rembourse à l'organisateur les droits de licence manifestation (part fédérale) en cas d'annulation.

- **mesure concernant les clubs**

La F.F.TRI. demande aux clubs de suspendre toutes leurs activités (entraînements, stages, déplacements, compétitions, rassemblements) jusqu'à nouvel ordre, pour l'ensemble de leurs licencié.e.s et bénévoles (jeunes et adultes).

- **mesures concernant les réunions** : assemblée générale, conseil d'administration, bureau exécutif, formation, commission, jury...

- Suspension de tout regroupement et de toutes réunions physiques.
- Annulation de tout déplacement pour le compte de la fédération.
- Report des jurys d'examen fédéraux et des formations fédérales.

La tenue de réunions sous forme dématérialisée est encouragée. A cet effet, la Fédération Française de Triathlon propose un support technique.

- **mesures concernant le haut-niveau**

- Annulation de l'ensemble des stages et sélections jusqu'à nouvel ordre.
- Annulation du stage national IATE prévu à Saint Girons du 11 au 25 avril.
- Annulation des tests de sélection en Equipe de France prévus à Cannes les 21 et 22 mars.

L'ensemble des sportifs de haut niveau est suivi par l'encadrement médical et technique. Les actions prévues seront étudiées au cas par cas.

- **mesures concernant le siège fédéral**

- Aucun invité ou personne extérieure ne sera reçu au siège fédéral.
- Adoption par le personnel fédéral des gestes barrières préconisés par le gouvernement.
- Aucun déplacement hors du siège fédéral (représentation fédérale, réunions de travail, rendez vous prestataires...).
- Mise en place d'un système de télétravail adapté.

1.2 Organisation du CA du 21 mars dématérialisé

Au regard de la situation, le BE prend la décision d'organiser le Conseil d'Administration du samedi 21 mars sous forme dématérialisée.

1.3 Report de la date de l'AG fédérale

Au regard de la situation, le BE proposera au Conseil d'Administration le report de l'Assemblée Générale au 20 juin, à Valence.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Pierre BIGOT
Secrétaire Général